Extrait du livre des délibérations de la municipalité de Sainte-Croix, d'une résolution adoptée par les membres du conseil de ladite municipalité, lors de la séance extraordinaire tenue le quinzième jour du mois de décembre en l'an deux mille vingt.

# **RÉSOLUTION # 335-2020**

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

### ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE FINANCIER 2021

### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021/2022/2023

### PROGRAMME TRIENNAL PAR FONCTIONS

	<u>Dépenses</u>					<u>Dépenses</u>	
<u>Fonction</u>	antérieures au				Total des	ultérieures au	<u>Total</u>
	<u>programme</u>	Année 2021	Année 2022	Année 2023	trois années	<u>programme</u>	
1- administration générale	0	0	0	0	0	0	0
2- sécurité publique	0	13 000	0	0	13 000	0	13 000
3- transport	0	1 252 950	100 000	100 000	1 452 950	113 000	1 565 950
4- hygiène du milieu	0	1 468 500	6 130 000	0	7 598 500	0	7 598 500
5- santé et bien-être	0	0	0	0	0	0	0
6- aménagement, urbanisme et							
développement	0	0	0	0	0	0	0
7- loisirs et culture	0	45 905	0	0	45 905	0	45 905
8- électricité	0	0	0	0	0	0	0
Total:	0	2 780 355	6 230 000	100 000	9 110 355	113 000	9 223 355

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'adopter le programme triennal en immobilisations tel que présenté, pour un total de 9 223 355 \$.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

France Dubuc Directrice générale et secrétaire-trésorière

COPIE CERTIFIÉE CONFORME 17-12-2020